

Quand je reconnais mes fautes, Dieu me pardonne (Ps 32,5)

Eucharistie : 12 juin 2016

Première lecture

Les livres de Samuel portent ce nom en faisant référence au prophète Samuel qui a consacré roi d'abord Saul et ensuite David. Dans la page que nous allons lire ce matin, il y a un autre prophète qui intervient. C'est Natan¹ - son nom signifie "Dieu a donné" - , un prophète qui intervient dans des moments importants dans la vie de David.

Dans la lecture d'aujourd'hui², Natan se rend chez le roi David. Au roi, Natan rappelle d'abord le fait que Dieu l'avait choisi comme roi. Mais le roi ne s'est pas montré digne de cette élection divine³. David a pris le trône de Saul, ses biens, ses femmes, le pouvoir sur toute la vallée du Jourdain, donc Israël au nord et Juda au sud. Et pourtant... David a « méprisé la parole de Yahvéh » (v. 9), la parole qui donne les normes fondamentales de la vie et empêche le meurtre et l'adultère⁴. Oui, David a méprisé la parole de Dieu et Dieu lui-même. C'est ce que nous lisons dans le verset suivant, lorsque Natan, au nom de Dieu, dit au roi : « tu m'as méprisé » (v. 10). Ce mépris de Dieu et de sa parole s'est concrétisé dans l'adultère et le meurtre. En effet, David a pris pour femme Bethsabée, la femme de Urie le Hittite. Après ça, le roi a tout organisé afin que Urie soit tué par les Ammonites qui faisaient guerre contre David.

Et à travers ce choix de la violence, David va instaurer un climat qui restera pour toujours dans sa descendance : « l'épée ne s'écartera jamais de ta maison, il y aura toujours des morts violentes dans ta famille » (v. 10). Comme nous en avons fait l'expérience tellement de fois, la violence ne peut qu'engendrer des violences.

Après cette prise de position de Natan, et d'autres qu'une rédaction postérieure ajoutera (vv. 11-12)⁵, David ne peut que réagir en avouant : « Je reconnais mes errements devant Yahvéh ». Et Dieu, à David qui reconnaît sa faute, n'impose pas comme châtement la mort : « Yahvéh te pardonne ; tu ne mourras pas » (v. 13).

Du Deuxième livre de Samuel (12,7-10.13)

⁷ Natan dit à David : « Voici ce que le Seigneur, l'Elohim d'Israël, te dit : "Moi je t'ai consacré comme roi sur Israël. Et moi je t'ai délivré de la main de Saül. ⁸ Je t'ai donné autorité sur la maison de ton maître Saül. J'ai mis dans tes bras les femmes de ton maître. Je t'ai donné autorité sur les peuples d'Israël et de Juda. Si ce n'est pas assez, je peux encore te donner deux fois plus. ⁹ Pourquoi donc as-tu méprisé la parole du Seigneur en faisant ce qui est mal à ses yeux ? Urie le Hittite, tu l'as frappé de l'épée. Et sa femme, tu l'as prise pour toi comme femme et lui, tu l'as tué par l'épée des fils d'Ammon. ¹⁰ Eh bien, dès maintenant, l'épée ne s'écartera jamais de ta maison, il y aura toujours des morts violentes dans ta famille. En effet, tu m'as méprisé et tu as pris la femme d'Urie le Hittite pour en faire ta femme" ».

¹³ Et dit, David, à Natan : « Je reconnais mes errements devant le Seigneur ».

Et dit, Natan, à David : « Puisqu'il en est ainsi, Yahvéh te pardonne ; tu ne mourras pas ».

Psaume

Le psaume 32 est une prière dans laquelle un homme évoque son expérience. Il a vécu l'erreur, la rébellion par rapport à Dieu ; ensuite il a avoué à Dieu sa faute et il vit la joie du pardon.

La structure du psaume⁶ est simple, trois strophes dont nous allons lire la première et la deuxième.

¹ Cf. la voix „Natan“, dans O. Odelain et R. Séguineau, *Dictionnaire des noms propres de la Bible*, Cerf, Paris 2002, p. 270.

² Pour le contexte de ce récit, cf. G. Hentschel, *I libri di Samuele*, dans E. Zenger (ed.), *Introduzione all'Antico Testamento*, Queriniana, Brescia, 2008, p. 358.

³ Cf. A. Caquot - Ph. De Robert, *Les livres de Samuel*, Labor et fides, Genève, 1994, p. 483. Cf. aussi F. Stolz, *Das erste und zweite Buch Samuel*, TVZ, Zürich, 1981, p. 24, qui commente : « A Dieu qui s'est penché vers lui, David répond en refusant Yhwh ».

⁴ F. Stolz, *Das erste und zweite Buch Samuel*, TVZ, Zürich, 1981, p. 24.

⁵ Cf. A. Caquot - Ph. De Robert, *Les livres de Samuel*, Labor et fides, Genève 1994, p. 484.

⁶ Cf. G. Ravasi, *Il libro dei salmi. Commento e attualizzazione. Vol. I (Salmi 1-50)*, EDB, Bologna, 1985, p. 584s.

La première (vv. 1-2) chante la joie du pardon et nous invite à l'accueillir : « Heureux et en marche » (vv. 1 et 2) vers le pardon. Et le pardon nous est présenté comme une intervention de Dieu : Dieu qui enlève la rébellion, Dieu qui pardonne nos errements, Dieu qui décide de ne plus tenir compte de nos fautes. Grâce à cette intervention de Dieu, la personne pardonnée n'a plus de tromperie dans son esprit.

Dans la seconde strophe (vv. 3-7), le poète évoque son histoire personnelle, son passé, son présent, l'avenir qui l'attend. D'abord le passé (vv. 3-4) : il était enfermé en lui-même et dans son silence. Ses fautes le pressaient et le faisaient souffrir ; il voyait Dieu comme un poids, comme une personne qui châtie : « jour et nuit, ta main pesait sur moi » (v. 4) et moi j'étais « comme une plante brûlée par le soleil » (v. 4). C'est dans cette situation qu'il a décidé d'avouer à Dieu ses errements, sa faute, ses rébellions. « J'ai dit : "Je ferai connaître au Seigneur mes rébellions" et toi, tu as enlevé le poids de mes errements » (v. 5). Le présent est donc la joie, le poids des errements... enlevé. Enfin l'avenir, son avenir personnel et aussi l'avenir de tout fidèle qui « prendra conscience de sa faute » (v. 6)⁷. Certes, le pardon de Dieu n'est pas la solution de tous les problèmes. Les difficultés restent et nous menacent, comme des eaux abondantes qui débordent. Mais, pour chacune et chacun de nous qui avons avoué à Dieu nos fautes et qui avons reçu son pardon, Dieu est - et sera toujours - un abri. Et nous pourrons dire avec le poète : « Tu es pour moi un abri, loin de la détresse tu me protégeras » (v. 7).

Psaume 32 (versets 1-7)

¹ De David. Instruction.

Heureux et en marche celui à qui a été enlevée la rébellion
et pardonnés les errements.

² Heureux et en marche l'être humain
à qui Yahvéh ne compte plus sa faute
et dans l'esprit duquel il n'y a pas de tromperie.

³ Tant que je faisais silence, mes dernières forces s'épuisaient,
je gémissais comme une bête toute la journée

⁴ car, jour et nuit, ta main pesait sur moi,
ma vigueur faiblissait comme une plante brûlée par le soleil.
Pause de réflexion.

⁵ Je t'ai fait connaître mes errements
et je ne t'ai pas couvert ma faute.
J'ai dit : « Je ferai connaître à Yahvéh mes rébellions »
et toi, tu as enlevé le poids de mes errements.

Pause de réflexion.

⁶ Voilà pourquoi tout fidèle te priera
au moment où il prendra conscience de sa faute.
Certes, lorsque des eaux abondantes débordent, elles ne pourront pas l'atteindre.

⁷ Tu es pour moi un abri,
loin de la détresse tu me protégeras,
de cris de libération tu m'entoureras.
Pause de réflexion.

Deuxième lecture

Pour aujourd'hui, comme pour les prochains dimanches, la liturgie nous propose la lettre de Paul au Galates. La Galatie était une province romaine de l'Asie Mineure, l'actuelle Turquie. La communauté chrétienne de Galatie est née grâce au message apporté par Paul. Ce message avait été - pour les Galates - un bain de liberté. Ceux d'entre eux qui étaient juifs se libéraient des pratiques religieuses qui jusque-là marquaient toute leur existence. Ce qui n'étaient pas juifs se

⁷ Pour cette traduction, cf. J.-L. Vesco, *Le psautier de David traduit et commenté*, Cerf, Paris, 2006, p. 303, note 1. Cf. aussi D. Barthélemy, *Critique textuelle de l'Ancien Testament. Tome 4. Psaumes*, Academic Press - Vandenhoeck & Ruprecht, Fribourg - Göttingen, 2005, p. 190.

libéraient des préjugés de leur société. Mais plus tard, ces nouveaux chrétiens éprouvent le besoin de règles et de pratiques⁸. En plus, il y a des gens qui veulent imposer à la communauté la pratique de la circoncision et d'autres normes de la loi de Moïse. C'est devant ce risque que Paul écrit sa lettre à la communauté de Galatie.

De cette lettre nous allons lire deux petits passages. Le premier (v. 16) est au pluriel. Ici Paul souligne l'essentiel de la vie chrétienne : « une personne est reconnue juste par Dieu uniquement par la foi de Jésus Christ et non par des actions dictées par la loi de Moïse ». Les actions dictées par la loi de Moïse n'ont plus aucune importance. L'essentiel c'est la « foi de Jésus », donc l'attitude fondamentale qui a caractérisé la vie de Jésus, sa confiance totale dans le Père, son engagement pour le projet du Père. Et cette attitude vécue par Jésus devient la source de la foi des chrétiens. Leur foi est la foi du Christ, la foi qui a son origine en Jésus⁹. Grâce à cette foi qui nous vient du Christ, nous sommes reconnu(e)s justes par Dieu.

La seconde section que nous allons lire (vv. 19-21) est, pour ainsi dire, une petite 'autobiographie' de Paul. En effet, Paul évoque le changement fondamental qu'il a vécu. « C'est à cause de la loi que j'ai cessé de vivre pour la loi » (v. 19). Dans sa brièveté, cette phrase est difficile. Paul a pris Jésus comme seul point de référence. Donc : par rapport à la loi, Paul est mort et, en même temps, la loi est morte, elle n'existe plus pour lui¹⁰. Désormais, continue Paul, « Je suis crucifié - définitivement - avec le Christ : je vis, mais ce n'est plus moi, c'est Christ qui vit en moi » (vv. 19s). Certes, Paul continue à vivre, il vit la vie présente, dans toute sa fragilité. Mais son comportement a, désormais, sa source dans la foi, la foi qui naît du Fils de Dieu, celui - nous dit Paul - « qui m'a aimé et a donné sa vie pour moi » (v. 20). Voilà comment Paul vit, voilà comment les Galates - et nous aussi - nous pouvons vivre.

De la lettre aux Galates (2,16.19-21)

¹⁶ Nous le savons : une personne est reconnue juste par Dieu uniquement par la foi de Jésus Christ et non par des actions dictées par la loi de Moïse. C'est pourquoi, nous aussi, nous avons mis notre foi en Jésus Christ afin d'être reconnus justes par la foi du Christ et non par des actions dictées par la loi. Car personne ne sera reconnu juste par Dieu pour avoir accompli des actions en obéissant à la loi.

¹⁹ Quant à moi, c'est à cause de la loi que j'ai cessé de vivre pour la loi. Tout ceci est arrivé afin que je vive pour Dieu. Je suis crucifié - définitivement - avec le Christ : ²⁰ je vis, mais ce n'est plus moi, c'est Christ qui vit en moi. Car ma vie présente, dans toute ma fragilité, je la vis dans la foi du Fils de Dieu qui m'a aimé et a donné sa vie pour moi. ²¹ Je ne veux pas rendre inutile ce don de Dieu. En effet, si c'est la loi qui nous rend justes aux yeux de Dieu, alors le Christ est mort pour rien !

Evangile

La page de l'Evangile de ce matin présente deux protagonistes : un homme et une femme. L'homme est un des « pharisiens » ou des séparés¹¹, c'est-à-dire des juifs qui respectent toutes les dispositions de la loi de Moïse et, pour ne pas se contaminer, se tiennent à l'écart. De cet homme, Luc nous dit simplement qu'il « invita Jésus à manger avec lui » (v. 36). Au contraire, le narrateur s'arrête beaucoup sur la femme. Elle est « pécheresse dans la ville » (v. 37) et ces mots peuvent faire penser à une prostituée. En tout cas, elle exprime son amour à Jésus à travers un geste érotique. Elle entre dans un banquet qui, chez les juifs, est affaire réservée aux hommes ; elle apporte un parfum qui provient de sa vie corrompue. Et, dans un geste considéré comme érotique dans la société du temps, elle défait ses cheveux, elle arrose les pieds de Jésus de ses larmes, les essuie de ses cheveux et les baise¹².

⁸ La Bible des peuples, présentée et commentée pour les communautés chrétiennes et pour ceux qui cherchent Dieu, par B. Hurault, L. Hurault et J. Van der Meersch, Le Sarmant, Paris, 2002, p. 361.

⁹ Cf. La Bible. Notes intégrales. Traduction œcuménique. TOB, Cerf - Biblio'O, Paris - Villiers-le-Bel, 2011, p. 2517, note au v. 16.

¹⁰ F. Mussner, Der Galaterbrief, Herder, Freiburg . Basel . Wien, 1981, p. 179.

¹¹ Cf. La Bible, Bayard - Médiaspaul, Paris - Montréal, 2001, p. 2996, note à Mt 3,7 et p. 3011, note à Lc 5,17.

¹² F. Bovon, L'Evangile selon saint Luc. 1-9, Labor et fides, Genève, 1991, p. 382.

Pour le pharisien, le fait que Jésus accepte ces actions de la femme, démontre qu'il n'est pas prophète : « Celui-là, s'il était prophète, il saurait qui est cette femme qui le touche, et ce qu'elle est : une pécheresse » (v. 39).

*Mais Jésus, hôte chez le pharisien, lui montre que c'est la femme, plus que le pharisien, qui l'a vraiment accueilli comme un hôte. Les actions de cette femme sont une manifestation d'amour, amour humain pour Jésus, **amour duquel naît le pardon** de Dieu : « ses nombreux errements sont pardonnés, définitivement, car elle a beaucoup aimé » (v. 47a). Mais pour Jésus, l'amour est aussi une conséquence du pardon. **L'amour naît du pardon** reçu, et Jésus l'explique à travers la petite parabole des deux débiteurs pardonnés : « celui à qui l'on pardonne peu aime peu » (v. 47b). L'amour comme source et conséquence du pardon : voilà le message de l'Évangile.*

De l'Évangile selon Luc (7,36-50)

³⁶ Un des pharisiens invita Jésus à manger avec lui. Et, entrant dans la maison du pharisien, il se mit à table. ³⁷ Et voici une femme, qui était pécheresse dans la ville : ayant su qu'il était à table dans la maison du pharisien, apportant un très beau vase plein de parfum ³⁸ et se tenant derrière, à ses pieds, toute en pleurs, elle commença à arroser ses pieds de ses larmes et les essuyait avec les cheveux de sa tête ; et elle baisait ses pieds et les oignait de parfum.

³⁹ Ayant vu cela, le pharisien qui l'avait invité se dit en lui-même : « Celui-là, s'il était prophète, il saurait qui est cette femme qui le touche, et ce qu'elle est : une pécheresse ».

⁴⁰ Et répondant, Jésus lui dit : « Simon, j'ai quelque chose à te dire ». « Parle, maître » dit-il.

⁴¹ « Un créancier avait deux débiteurs ; l'un lui devait cinq cents pièces d'argent et l'autre cinquante. ⁴² Comme ils n'avaient pas de quoi rembourser, il fit grâce de leur dette à tous les deux. Lequel des deux l'aimera-t-il le plus ? » ⁴³ Répondant, Simon dit : « Celui, je suppose, auquel il a fait grâce de la plus grosse somme ». Jésus lui dit : « Tu as bien jugé ». ⁴⁴ Et, se tournant vers la femme, il dit à Simon : « Vois-tu cette femme ? Je suis entré dans ta maison, et tu ne m'as pas donné d'eau pour mes pieds ; mais elle, elle a arrosé mes pieds de ses larmes et les a essuyés de ses cheveux. ⁴⁵ Tu ne m'as pas donné de baiser, mais elle, depuis que je suis entré, elle n'a pas cessé de me baiser les pieds. ⁴⁶ Tu n'as pas oint d'huile ma tête ; mais elle, elle a oint de parfum mes pieds. ⁴⁷ C'est pourquoi, je te dis : ses nombreux errements sont pardonnés, définitivement, car elle a beaucoup aimé. Mais celui à qui l'on pardonne peu aime peu ». ⁴⁸ Et il dit à la femme : « Tes errements sont pardonnés, définitivement ».

⁴⁹ Ceux qui étaient à table avec lui commencèrent à se dire en eux-mêmes : « Qui est-il, celui-ci, qui pardonne même les errements ? ». ⁵⁰ Et Jésus dit à la femme : « Ta foi t'a sauvée, définitivement. Va vers la paix ».

Prière d'ouverture

Seigneur Jésus,
fais-nous rentrer en nous-mêmes.
Viens demeurer chez nous,
comme un ami à notre table,
parle-nous de réconciliation, de paix
et de l'inouïe proximité de Dieu.
Prononce sur nous ta parole de pardon
et nous la transmettrons
avec le pain de ta grâce
et la coupe de réconciliation.
Et nous louerons Dieu
qui a donné aux hommes le pouvoir
de se guérir les uns les autres
et de s'édifier en ton nom¹³.
[Frans Cromphout, jésuite, Pays-Bas : 1924-2003]

¹³ F. Cromphout, *Un temps pour parler*, Editions Foyer Notre-Dame, Bruxelles, 1970, p. 96.

Prière finale

Seigneur, pardonne-nous nos silences
quand il fallait parler.
Pardonne-nous nos vaines paroles
quand il fallait agir.
Pardonne-nous d'avoir confondu
ton Evangile avec nos sagesse.
Pardonne-nous d'avoir restreint notre service
à ceux qui nous plaisent.
Pardonne-nous notre médiocrité,
notre manque d'amour et de générosité.
Pardonne-nous nos offenses
comme nous pardonnons
à ceux qui nous ont offensés,
et apprends-nous à pardonner
sans blesser ceux que nous pardonnons.
Par le Christ, notre Sauveur. Amen¹⁴.
[Anonyme]

¹⁴ *Les 100 plus belles prières du monde. Choisies et présentées par A. Cafigoulina, calmann-levy, Paris, 1999, p.152.*